Y AURA-T-IL une nouvelle loi militaire EN ALLEMAGNE?

Berlin, 3 mai.

En séance de la commission du budget, le ministre de la Guerre a jugé opportun de faire une déclaration officielle sur les bruits relatifs à une nouvelle loi militaire qui, depuis quelques mois, circulent avec persistance en Allemagne.

« Le ministère, dit-il, n'élabore pas de nouveaux projets d'armements. Toutefois, le ministère ne peut prendre à ce sujet un engagement absolu. Au cas où de grands changements se produiraient en Allemagne ou dans le domaine technique, nous ne pourrions pas ne pas en tenir compte.

Les députés du centre ont blâmé la propagande de la Ligue militaire. Ils prétendent qu'au lendemain même du vote de la loi de 1913, une campagne avait été ouverte en faveur d'une augmentation des armements, pour que nous appellions aujourd'hui sous les drapeaux la totalité du contingent des recrues bonnes pour le service. Ces assertions sont erronées. Nous aurions pu, dès cette année, enrôler un plus grand nombre d'hommes que nous ne l'avons fait. Nous avons négligé de prendre 36.000 jeunes gens qui étaient parfaitement en état de faire leur service. »

Les paroles prononcées hier par le général, ministre de la guerre, confirment, on la remarquera, tant d'assertions positives et négatives qu'il est malaisé d'en faire la balance.

Au reste, il n'est pas nécessaire d'examiner à la loupe les paroles du général de Falkenhayn. Il suffit de leur opposer le fait suivant : la contribution de guerre va, de l'avis de tous, rapporter un excédent que les moins optimistes estiment déjà à 250 millions de francs Or, bien des gens à Berlin disent que cet excédent sera employé à de nouvelles dépenses militaires. Le gouvernement a toujours refusé de s'expliquer sur l'emploi éventuel de cet excédent. Il a décliné, lui aussi, comme le général de Falkenhayn, tout engagement pour l'avenir. Or, peut-on douter qu'il hésiterait à se prononcer si cet excédent attendu pouvait être consacré à un but social ou humanitaire ou si l'emploi de cette somme était de nature à rendre populaire auprès des classes moyennes la lourde taxe que chaque bourgeois allemand va devoir acquitter ? Le silence obstiné du gouvernement impérial en dit plus long sur ses intentions que les paroles équivoques du ministre de la guerre devant le Reichstag.

Les sections de discipline

Paris, 3 mai.

Un journal du matin a annoncé que le général Guillaumot avait été chargé par M. Millerand d'aller inspecter les sections spéciales de discipline stationnées sur le territoire continental du 15e corps d'armée et en Corse, en vue du rétablissement des compagnies de discipline.

Au ministère de la guerre, on a déclaré que le directeur de l'infanterie a bien été chargé par le ministre de la guerre d'aller inspecter les sections de discipline, aucun officier général n'ayant encore accompli cette mission.

Mais il est absolument inexact que M. Noulens songe à rétablir les compagnies de discipline.

Une française attaquée

Dans la banlieue de Tanger

Tanger, 3 mai.

Une jeune Française, Mlle Laura Erard, âgée de 24 ans, originaire du Doubs, était depuis cinq mois chez des parents à Tanger. Hier après-midi, elle revenait à 4 h. 30 d'une promenade à cheval sur la route du cap Spartel, accompagnée d'un domestique arabe, également à cheval, lorsqu'elle fut entourée par trois Arabes armés, qui obligèrent l'une et l'autre à leur donner leurs montures. Le domestique prit peur et prévint de l'inattention des agresseurs pour s'enfuir à toutes jambes. Les Arabes le poursuivirent et tirèrent sur lui des coups de fusil, mais sans l'atteindre. Pendant ce temps, Mlle Erard était frustrée de sa montre, puis les Marocains partirent avec les chevaux, pendant qu'en brusquant leurs bêtes dans la direction de la jeune fille, ils la contraignaient de rester sur place.

Les Arabes disparus, Mlle Erard revint à Tanger, faisant dix kilomètres à pied.

Le commandant Toulat, chef du tabor de la police française, averti par téléphone, a envoyé sur les lieux des patrouilles de cavaliers avec mission de retrouver les agresseurs. Bien qu'il s'agisse d'un fait isolé imputable à des voleurs de chevaux, la nouvelle de l'agression a produit à Tanger une certaine émotion, la route de cap Spartel étant le but de promenade de tous les cavaliers ; Mlle Erard a déclaré à la chancellerie n'avoir subi aucun mauvais traitement.

Vitriolé en wagon

Saint-Pétersbourg, 3 mai.

M. Benenson, directeur de la banque Russo-Anglaise, qui effectuait un voyage en chemin de fer, a été l'objet d'un attentat de la part d'une maîtresse, furieuse d'avoir été abandonnée.

Celle-ci réussit à monter dans le train où se trouvait son amant, puis pénétra dans son wagon et lui lança du vitriol au visage.

L'état de M. Benenson est fort grave. Les médecins qui le soignent déclarent que les yeux sont perdus.

Drame de la jalousie

Lunéville, 3 mai.

Un cavalier du 16e chasseurs, Honoré Argenta, croyant que sa maîtresse, Marguerite Crosel, âgée de 20 ans, lui était infidèle, tira contre elle deux coups de revolver.

La victime, blessée à la nuque, tomba à terre. Croyant l'avoir tuée, Argenta se tira trois coups de revolver mais ne réussit qu'à se blesser légèrement.

Concours de la Société Industrielle du Nord de la France

La Société industrielle du Nord de la France vient de publier le programme des questions proposées pour le concours de 1914.

Les questions proposées concernent notamment :

Pour le Comité du génie civil, des arts mécaniques et de la construction : les chaudières à vapeur, foyers, machines à vapeur, graissage, garnitures métalliques, moteurs à gaz et gazogènes, compteurs, métallurgie, électricité, éclairage, automobiles, aviation, etc. ;

Pour le Comité de la filature, du tissage : les culture, rouissage, teillage, peignage, filature et tissage du lin, travail des étoupes, de la ramie et d'autres textiles, filature, travail du coton, travail de la laine, graissage, etc. ;

Pour le Comité des arts chimiques et agronomiques : les produits chimiques, électrochimie, photographie, métallurgie, verrerie et ciments, blanchiments, matières colorantes et teinture, apprêts, papeterie, combustibles, sucrerie, distillerie, brasserie, huiles et graisses, industrie alimentaire, tannerie, agronomie, etc. ;

Pour le Comité du commerce, de la banque et de l'utilité publique : les questions économiques, générales et particulières à la région du Nord.

Les récompenses consistent en médailles d'or, de vermeil, d'argent ou de bronze et en mentions d'encouragement et primes en argent.

La Société décernera, en outre, s'il y a lieu des prix spéciaux parmi lesquels se trouvent :

Des médailles de 500 francs (fondation Kuhlmann), destinées à récompenser des services éminents rendus à l'industrie de la région ;

Une récompense spéciale prise sur les revenus du legs Descampe-Crespel (environ 500 francs), décernée par le Conseil d'administration à l'auteur du travail le plus méritant ; une somme de 600 francs prise sur les revenus de la donation Léonard Danel, décernée par le Conseil d'administration à l'œuvre qu'il en reconnaîtra digne ;

Un prix de 500 francs, offert par M. Em. Rousset, auquel la Société joindra une médaille, destiné à récompenser le meilleur mémoire sur la détermination de la nature chimique des noirs d'aniline ;

Des médailles d'or d'une valeur de 300 francs aux créateurs d'industrie nouvelle dans la région ;

Des prix divers aux lauréats du concours de dessin industriel de mécanique.

Outre une somme de 100 francs offerte par M. Kestner, des certificats et récompenses en espèces pour les employés, en volumes aux élèves étrangers de langues étrangères) ;

Des certificats et des prix en espèces aux élèves des cours publics de filature et de tissage ;

Des médailles aux directeurs, contremaîtres ou ouvriers ayant amélioré les procédés de fabrication ou les méthodes de travail de leur industrie ;

Des médailles à des employés comptables pouvant justifier de longs et loyaux services, chez un des membres de la société.

Des diplômes et primes en espèces seront décernés aux meilleurs chauffeurs (concours organisé en collaboration avec l'Association des Propriétaires d'Appareils à Vapeur).

La Société se réserve également de récompenser tout progrès industriel non compris dans son programme.

La distribution solennelle des prix et récompenses aura lieu en janvier 1915.

Le programme détaillé est envoyé franco sur demande adressée à M. le secrétaire de la Société Industrielle, 116, rue de l'Hôpital-Militaire, à Lille.

Dernière Heure

(NOS DEPECHES)

Violent incendie à Paris

Paris, 3 mai.

Vers midi, un violent incendie s'est déclaré 57, rue Fréderéaux, dans les magasins de M. Chastang, brosseterie.

Ces magasins, construits en planches, ont été entièrement détruits.

C'est à grand peine que les pompiers des casernes, Port-Royal, Vieux-Colombier, Passy et Villemain, purent protéger les immeubles de l'imprimerie « La Semeuse » et d'une entreprise de déménagement situées près de là.

Au cours du sauvetage, le gardien de la paix Basignan et le sapeur Poirrier ont été légèrement blessés.

L'enquête ouverte aussitôt par le commissaire de police du quartier a permis d'établir que c'est la fille du brocanteur qui, accidentellement, mit le feu au magasin de son père. Elle allumait un poêle de cuisine quand un copeau enflammé vola sur des rideaux voisins et y mit le feu.

Une auto entre deux tramways

Paris, 3 mai.

Vers 9 heures 40, ce matin, en face du Pont des Arts, un auto-taxi, 687 G 3, de la Compagnie générale des voitures de Paris, s'est trouvé comprimé entre deux tramways. Le chauffeur de l'auto, Jacques Peyrenu, 32 ans, demeurant rue Lally-Villendas, 9, grièvement blessé, aux plusieurs parties du corps, a été admis d'urgence à l'hôpital de la Charité. M. Gaston Rappeneau, employé de commerce, 48 ans, demeurant 38, avenue des Minimes, à Vincennes, a été grièvement blessé à la main gauche. Après avoir reçu des soins dans une pharmacie, il a été reconduit à son domicile.

La situation en Epire

Janina, 3 mai.

Des personnes qui reviennent d'Argyrocastro déclarent que l'ordre règne dans la capitale provisoire du gouvernement autonome, mais que la population est très anxieuse. Un certain nombre de Musulmans ont déjà quitté la ville.

M. Zographos est décidé à ne pas céder sans avoir obtenu ce qu'il considère comme le minimum de ses demandes, et qui est l'autonomie administrative.

En voulant sauver l'enfant

Lyon, 3 mai.

En voulant sauver son petit-fils, âgé de quatre ans, qui risquait d'être écrasé par un tramway, M. François Duchance, 62 ans, retraité de l'arsenal, s'est fait broyer la tête par la véhicule. La mort a été instantanée.

L'enfant n'a pas eu de mal.

Canonnades à St-Domingue

Washington, 3 mai.

Une dépêche consulaire de Saint-Domingue annonce que le combat de Puerto-Plata continue. Des deux côtés, on se sert de canons de campagne.

On assure que vingt-cinq insurgés ont été tués.

Assassinat d'une dame allemande A MEXICO

Cologne, 3 mai.

Suivant un télégramme de New-York à la « Gazette de Cologne », un meurtre aurait été commis, le 27 avril, à Mexico, sur la personne d'une dame allemande, Mme Clara Beckmayer. Celle-ci, qui était veuve depuis trois mois, se promenait dans les rues de Mexico sans être accompagnée, et portait à son corsage un petit drapeau allemand. La populace, qui est malfaisante de la ville, crut que cette dame était Américaine et voulait cacher sa nationalité sous la protection des couleurs allemandes. La malheureuse fut tuée par des forcenés avant même de pouvoir fournir des explications.

Le "démon grêlé" est tué

Saint-Pétersbourg, 3 mai.

La police a réussi à surprendre la nuit dernière le fameux bandit Danel, surnommé le « Démon Grêlé », qui, depuis plusieurs mois, terrorisait la Pologne.

Danel a été tué au moment où il cherchait à s'enfuir.

Deux de ses acolytes se sont suicidés en prison.

M. TITTONI présidera le Sénat italien

Rome, 3 mai.

Le « Corriere d'Italia » annonce que la présidence du Sénat a été offerte à M. Tittoni, ambassadeur d'Italie à Paris, qui a accepté en principe.

Le tour de Belgique

Bruxelles, 3 mai.

La quatrième étape du tour de Belgique a'est disputée aujourd'hui et a remporté un grand succès. Le départ avait été donné ce matin à Dinant.

L'arrivée avait lieu à Namur ; la distance à parcourir était de 323 kilomètres. Voici les résultats : 1er, Heusghen ; 2e, Deman ; 3e, Rossus ; 4e, Dethier ; 5e, Defraye.

Le conflit mexicano-américain

LA SITUATION DU GENERAL HUERTA

Londres, 3 mai.

Un télégramme de la Vera-Cruz au « Central News » annonce qu'une révolte est sur le point d'éclater en faveur du général Blanquet ; la seule chance qu'il reste au général Huerta d'échapper à l'exil ou à l'assassinat, dit-on, est un coup de main contre les Etats-Unis.

Blanquet est maintenant le principal personnage de Mexico. On dit qu'il est prêt à sacrifier Huerta pour s'allier avec les révolutionnaires.

NOUVELLES LOCALES ET REGIONALES

Après les Élections

1re CIRCONSCRIPTION D'HAZEBROUCK

Remerciements de l'abbé Lemire

Chère Electeurs,

La justice est faite.

Dans ma personne, vous avez vengé le droit et la liberté.

Merci !

Merci à tous,

Au « Cri des Flandres » d'abord, le journal-martyr ;

A mon Comité infatigable ;

A la Fédération Républicaine, qui a fait l'union ; notre victoire d'aujourd'hui, notre force de demain.

Merci aux volontaires qui se sont levés des 4 coins de la circonscription pour cette inoubliable campagne de conférences.

Mes chers Amis,

La France avait les yeux sur vous.

Elle comptait sur votre droiture et sur votre fidélité pour faire triompher, dans ma cause, tout ce qui est noble et grand, tout ce qui vous est cher : la religion ! la patrie ! la Flandre !

Vous avez répondu à son attente.

Hazebrouck, Cassel et Steenvoorde ont marché au drapeau avec un entrain admirable.

Et toutes les communes ont suivi.

Les ouvriers eurent ont été merveilleux de fidélité et de dévouement.

Je les remercie d'un cœur ému.

Aux Electeurs,

C'est à vous que reviennent les compliments qui me sont adressés de toutes parts.

Les députés et sénateurs qui sont venus vous parler, mes collègues qui m'ont dit vice-président de la Chambre, tous les citoyens qui ont le sens des libertés civiques et religieuses, vous félicitent unanimement.

Vive la Flandre ! Vive la République !

Abbé J. LEMIRE,
Député du Nord.

5e CIRCONSCRIPTION DE BETHUNE

Remerciements de M. Henri Sougey

Chers Compatriotes,

J'exprime ma vive reconnaissance aux électeurs qui, malgré la dispersion habituelle des forces républicaines au premier tour de scrutin, se sont groupés nombreux sur mon nom, m'imposant ainsi pour le scrutin de ballottage un devoir impérieux auquel je ne faillirai pas.

Le loyal désistement en ma faveur de mon collègue M. Léon Pruvot, maire d'Hénin-Liétard, le retrait des candidatures de MM. Vilain et Monier, font de moi, désormais, l'unique champion de la République contre la tyrannie du socialisme unifié.

J'accepte l'honneur qui m'est dévolu d'opposer dans notre circonscription nouvelle le fier et glorieux drapeau de la France républicaine au drapeau rouge de la Révolution, soigneusement roulé autour de sa hampe en temps électoral, mais qui, symbole d'oppression intolérable, flotterait insolemment demain dans nos rues s'il était victorieux !

Electeurs républicains,

Il est temps, grand temps, d'opposer au flot montant de la démagogie menaçante toutes les forces dont nous disposons.

Il est temps, grand temps, de réunir en un faisceau compact, dans notre région, les partisans nombreux mais incorganisés de la République et de la liberté, afin de conjurer l'armée solide et invincible de tous les bons citoyens qui assignent à la République une mission de progrès ininterrompu, se réalisant dans l'ordre, dans la paix et dans la liberté.

Tous aux urnes le 10 mai, pour la République contre la Révolution !

Pas d'abstentions, chers compatriotes, et la victoire couronnera nos efforts.

Vive la France républicaine et démocratique !

Henri SOUGEY,
Maire de Carvin, Conseiller Général,
Candidat républicain socialiste.

2e CIRCONSCRIPTION DE DOUAI

Remerciements de M. L. Guislain

Mes chers Concitoyens,

Les électeurs de la 2e Circonscription de Douai viennent une fois de plus de manifester leur foi républicaine, leur désir de marcher résolument dans la voie du progrès social. Je les en remercie du fond du cœur.

La victoire que nous avons remportée a été applaudie par les Démocrates de la France entière. Dimanche dernier nous avons assisté une fois de plus, dans ce pays, à la vieille lutte des rouges contre les blancs. L'homme dans lequel les blancs avaient mis toutes leurs folles espérances apparaît irrémédiablement vaincu. Le désaveu le plus profond règne au camp de nos adversaires.

Ils se battaient ouvertement de pouvoir acheter la conscience de la majorité des électeurs ; vous leur avez fièrement répondu : la 2e Circonscription de Douai ne sera pas un bourg pourri, nos consciences ne sont pas à vendre. Il fallait mal vous connaître pour penser que vous pourriez répondre autrement.

Après une campagne ardente cependant, mais pendant laquelle nos adversaires n'ont trouvé aucun reproche à m'adresser concernant les actes de ma vie parlementaire, la « Croix » et la « Dépêche » viennent en dernière heure me reprocher de n'être pas partisan de la Représentation proportionnelle.

C'est là une grossière calomnie, j'ai voté la Réforme au Parlement et signé l'appel en faveur que M. Benoist, président du groupe proportionnaliste de la Chambre, a fait afficher dans toutes les circonscriptions.

Lorsque nous aurons le nouveau mode de scrutin et des circonscriptions agrandies, les moyens de propagande employés contre vous dimanche dernier auront moins d'influence sur le résultat définitif. Voilà pourquoi en dehors de toute autre considération théorique, je suis proportionnaliste.

Je n'ai pas à vous faire une nouvelle profession de foi. Vous savez que j'ai voté contre la loi de 3 ans, que je suis partisan de la réforme fiscale, et de toutes les lois sociales destinées à améliorer le sort de la classe ouvrière, que je défendrai toujours l'école laïque contre les attaques injustifiées et les calomnies de ses adversaires.

C'est avec une entière confiance que j'attends le résultat du scrutin du 10 mai. Les 4.607 voix radicales, les 4.045 voix socialistes se trouveront, ce jour-là unies pour assurer le triomphe du candidat de la « discipline républicaine ».

Républicains, radicaux, socialistes indépendants ou unifiés, mais républicains avant tout, vous porterez la route à la réaction, quelle que soit la personnalité chargée de le représenter.

Vive la République démocratique et sociale !

L. GUISLAIN,
maire de Nomain, député sortant,
candidat de la Discipline républicaine.
Désistement Pollé.

La grève du gaz à Roubaix

Industrie et Commerce

Le stock actuel de gaz en réserve à l'usine ne permettra pas encore, maintenant, l'alimentation des moteurs et appareils divers, employés par le commerce et l'industrie.

Cependant, si d'ici 48 heures, la situation actuelle ne s'améliorait pas, la direction emploierait d'autres moyens susceptibles de relever la production à cet égard.

Service d'éclairage urbain et des particuliers

Hier dimanche, de 7 heures 30 à aujourd'hui à 3 heures 30 du matin, le demi-éclairage, à raison d'un bec allumé sur deux, a fonctionné avec régularité. Le même programme est prévu pour ce soir.

Le service d'éclairage des abonnés s'est effectué normalement et sans limitation de quantité.

Observation importante

La société roubaisienne d'éclairage recommande instamment à la population de bien vouloir veiller au fonctionnement des robinets et surtout à leur fermeture complète, après emploi, des appareils.

L'émission de gaz, forcément irrégulière en ce moment, étant parfois arrêtée complètement, l'extinction des becs s'ensuit et si ceux-ci demeurent ouverts, de nombreux accidents peuvent se produire.

Le personnel employé à la fabrication

Comme nous le disions hier, 42 chauffeurs et ouvriers spécialistes assurent en ce moment la fabrication du gaz ; 38 d'entre eux travaillent de 6 heures à 18 heures ; quatre se bornent à entretenir les feux la nuit.

La Société d'Eclairage et la Préfecture

Nous apprenons qu'au cours de l'entrevue accordée par M. le préfet du Nord aux dirigeants de la société roubaisienne d'éclairage, ceux-ci ont formellement déclaré qu'avant d'accepter la médiation sollicitée par le personnel en grève, ils tenaient à voir préciser les questions à aborder.

Mais toutefois, quelle que soit la teneur des propositions à solutionner, la société est formellement résolue à maintenir intégralement son point de vue initial : Rentrée du personnel en grève, précédent l'examen des revendications présentées, qui seront d'ailleurs étudiées avec la plus entière bienveillance.

La consommation normale du gaz à Roubaix

La consommation quotidienne du gaz à Roubaix en temps normal, évolue entre 52.000 m. c. (terme maximum et un minimum de 20.000 m. c. La production annuelle atteint 12.350.000 m. c.

La ville du monde qui détient le record de la consommation par tête d'habitant

C'est Bruxelles, arrivant avant Londres, qui la suit immédiatement.

Après la catastrophe du Cambrésis

A la suite des catastrophes signalées dans la région du Cambrésis, l'Association Philanthropique du Nord, sur le rapport de sa commission d'enquêtes conformément à ses statuts, a décidé d'adresser un premier secours de mille francs à la municipalité d'Avesnes-les-Aubert pour être réparti entre les familles nécessiteuses sinistrées. L'enquête se poursuit pour les autres régions touchées par la catastrophe.

Les accidents de vélos et le Nord-Touriste

Avec l'arrivée des beaux jours, voici venir l'époque où les fervents de la bicyclette vont pouvoir s'adonner à leur sport favori. Mais la fréquence des sorties augmente pour les amis de la pédale les chances d'accidents, aussi n'est-il pas inopportun de rappeler à ce sujet les avantages considérables que confère aux cyclistes leur inscription sur les contrôles du Nord-Touriste.

Pour une cotisation annuelle de cinq francs ils obtiennent l'entrée de leurs vélos en Belgique, sans avoir à payer aucune redevance, mais ils bénéficient surtout des privilèges de l'assurance contre les accidents de bicyclette qui pourraient leur survenir. Ces privilèges sont les suivants : indemnité de 2.500 fr. en cas de décès ; 2.500 francs en cas d'invalidité totale permanente ; 2.500 francs en cas d'incapacité partielle permanente (proportion de 5 à 50 pour cent, suivant la gravité).

Lors d'une incapacité de travail quelconque l'adhérent du Nord-Touriste reçoit 1 fr. par jour pendant les trois premiers mois ; 0 fr. 75 centimes par jour pendant les 3 mois suivants ; 5 fr. au maximum pour remboursement des frais médicaux et pharmaceutiques ; les frais d'hospitalisation, s'il y a lieu, et, comme responsabilité civile, une somme de 2.000 fr. pour accidents corporels occasionnés aux tiers.

Les inscriptions au Nord-Touriste sont reçues au siège social, 11, coteur Saint-Martin ; l'intérêt personnel de tous les cyclistes leur commande de profiter de ces précieux avantages que seul, peut donner le grand groupement régional.

Feuilleton du 4 Mai — 42

Cocorico

Grand Roman Patriotique

DE

B. FLORIGNI ET CH. VAYRE

— Et qu'a dit le prince ?

— Monseigneur a frémi les sourcils, il a fait : « Ha ! » et il m'a dit : « Retirez-vous. Qu'on me laisse seul... Que personne ne me dérange. »

— Et c'est alors qu'il vous a dit de me faire attendre ?

— Mais non, mademoiselle Milher, c'est avant son départ, cela.

Maintenant, il ne m'a rien dit. Rien du tout. Et vous pensez bien que je ne suis pas assez sot pour aller le déranger. Il a l'air de fort mauvaise humeur. Et puis, quand il est rentré il était tout drôle. D'abord, il n'avait pas son grand manteau. Il avait changé de chapeau. Il regardait autour de lui d'un air égaré. Il rougissait et pâlissait tour à tour. Encore une de ces fièvres. Ah ! cette maladie lui a bien fait du mal.

Hélène, l'interrompit :

— Je ne puis, dit-elle, attendre indéfiniment la visite de M. le Prince que je n'ai pas l'honneur de connaître et qui, par conséquent, ne peut avoir rien à me dire, et je ne puis davantage attendre que mon cocher ait terminé son travail. Si vous ne voulez pas le prévenir, dites-moi où il est.

Keller, froissé, redressa la tête, superbe

— Les ordres sont des ordres, Julia Milher. Si vous ne voulez pas attendre ici, allez-vous-en. Je crois ce que je répondrai à Monseigneur. Votre parent sera prévenu de votre visite quand M. le Prince daignera quitter sa chambre et me faire appeler. C'est M. le Prince qui informera son valet. Moi, je fait deux visites à Otto Schultz... c'est trop de deux.

Fièrement, l'intendant, ayant prononcé ces nobles paroles, se retira.

Hélène, déconcertée, resta seule.

— Mon frère, songea-t-elle, aura eu à se plaindre de cet imbécile et l'aura remis à sa place. Comment se fait-il qu'il soit aussi bien avec le fils du prince Schwartz ? Il m'a bien dit qu'après la mort du père, le nouveau prince l'avait gardé à son service ; mais il ne me parle pas de sa faveur auprès de son maître. Et ce document qu'il ne trouve pas... Qu'allons-nous faire ?... On s'impatiente en France. J'ai reçu à ce sujet une lettre qu'il faut que je lui montre.

Nerveuse, elle se promenait de long en large, regardant l'heure avancer. Il lui semblait entendre confusément comme un cri étouffé. Elle tressaillit, sursaute, prête l'oreille.

— Qui avait poussé ce cri ?

C'était Henri Malherbe...

. . . . . .

Mais reprenons les faits qui venaient de se dérouler tandis qu'Hélène arrivait au château.

Ce qu'avait dit Keller était rigoureusement exact.

Le prince de Schwartz était rentré au château, sans cheval, une heure environ après son départ, avait parlé à Keller, gagné sa chambre.

Pendant ce temps, Henri Malherbe fouillait dans les tiroirs, examinait minutieusement tous les papiers qui lui tombaient sous la main.

Dans la fièvre de ses recherches, il avait éconduit un peu brusquement Keller, qui l'avait surpris agenouillé devant un vieux bahut qu'il venait de forcer et qui regorgeait de paperasses.

Pour ne plus être importuné par cet imbécile, Henri Malherbe avait barricadé la porte, et avec plus d'activité que jamais il avait continué à chercher, oubliant Ludovic, oubliant Hélène.

Sa patience et son obstination devaient être récompensées. Dans un petit coffret de fer, rouillé, sale, enfoui sous des papiers sans importance, dans un coin du bahut, se trouvait le fameux document.

Henri en eut l'impression dès qu'il découvrit le coffret.

— C'est là, se dit-il, et pas ailleurs. Je le sens. Je le devine. J'ai d'ailleurs cherché partout, tout fouillé, tout scruté. Si le document n'était pas là, il ne serait pas dans cette pièce, pas dans ce château, ce qui est impossible. Ce n'est pas pour rien que le vieux Schwartz s'est enfermé ici avant sa mort.

Tout en parlant, Henri à l'aide d'un couteau, forçait la serrure.

Il jeta un cri de joie. Le document était au-dessus de tous les papiers, bien en évidence.

Le prince n'avait pas eu le temps de le remettre dans son enveloppe, qui était à côté, portant la suscription suivante :

« Pour Sa Majesté l'Empereur.

« Ce pli confidentiel ne doit être ouvert que par Sa Majesté l'Empereur lui-même. »

Prestement, Henri mit le document dans une enveloppe blanche, le glissa contre sa poitrine ; puis, comme un écolier qui s'amuse du vilain tour qu'il va jouer, il prit l'enveloppe du document, courut au bureau, écrivit quelques lignes sur une feuille aux armes des Schwartz, glissa cette feuille dans l'enveloppe, la cacheta, fit fondre de la cire, scella l'enveloppe, apposa les armes des Schwartz et tout heureux de sa plaisanterie, il retourna au coffret.

Mais au moment même où il s'agenouillait, ayant remis en place la lettre et se disposant à placer le coffret dans le bahut, il entendit ces mots :

— Misérable voleur ! Tu t'empares des papiers de mon père ! Tu cherches à prouver que je ne suis pas le fils de Schwartz ! Scélérat ! Meurs donc en attendant que je fasse les comptes !...

Effaré, Henri se retourna.

Un homme était là ! Par où était-il entré, cet homme ? Toutes les portes étaient fermées.

— Ludovic ! s'écria joyeusement Henri. Tu m'as fait peur. Ecoute. J'ai trouvé le document volé par le vieux Schwartz à Paris.

Il ouvrit le coffret, en retira la fameuse enveloppe, la tendit en riant à Ludovic :

— Et voici l'enveloppe qui contient.

Il ne put en dire davantage. L'homme s'était rué sur lui, le prenait à la gorge, le jetait à terre.

— Ludovic !

— Je suis le prince de Schwartz.

Henri essaya de se dégager.

Mais l'homme était vigoureux. D'une force décuplée par la rage, il maintint son adversaire, regarda autour de lui... il vit le couteau qui avait servi à forcer le coffre, s'en empara...

Un éclair. La lame s'enfonça dans la poitrine d'Henri Malherbe.

Puis, Wilhelm, car c'était lui, fou de rage, frappa, frappa sans relâche le malheureux Malherbe, qui ne put que jeter un cri...

Il s'évanouit, resta immobile, baignant dans son sang.

Wilhelm s'empara de l'enveloppe. Il reconnut l'écriture de son père. Pleurant, il baisa la lettre.

— Enfin, dit-il d'un air de triomphe, j'ai de quoi prouver que je suis le fils de mon père. Cette lettre, ce document que Derlaites et ses complices cherchaient à reprendre, doit être infiniment précieux, puisqu'ils n'ont pas hésité, l'un à prendre mon nom, l'autre à s'introduire chez moi pour s'en emparer. Il sera remis à l'Empereur par moi... par moi... Wilhelm Schwartz !...

Il s'approcha du bahut, fit mouvoir un bouton dissimulé sous la tapisserie. Le mur silencieux sembla s'entr'ouvrir. Wilhelm passa à travers la nuit, qui se referma.

A ce même moment, Henri ouvrit les yeux, voyant disparaître Wilhelm.

— Traître, murmura-t-il. Faux ami... Faux Français, qui a cru tout que, l'ayant reconnu, je ne le trahisse, que je l'empêche de garder les millions de son infâme père ! Misérable qui m'assassinne et emporte ce document pour le gagner l'amitié de ton empereur ! Tu seras volé. Je l'ai, la vraie document. Je l'ai, et il va retourner à la France. Mais... il faut... Hélène... Ah !

Perdant son sang par plus de dix blessures, Henri, par un effort surhumain, se traîna jusqu'à la porte secrète que Ludovic lui avait montrée.

S'appuyant au mur qu'il tachait de son sang, il se leva, fit mouvoir le ressort, se traîna dans le petit couloir aboutissant au salon, murmura d'une voix angoissée :

— Hélène... Hélène !...

Il ouvrit la porte de communication, s'affaissa sur le tapis.

— Henri ! Ici ! blessé !

— Hélène, Hélène ! vite... écoute !...

— Au secours !...

— Tais-toi, au nom du ciel, tais-toi... N'appelle pas... Je n'ai plus que quelques minutes. Je n'ai pas la force... Prends dans mes vêtements... une enveloppe...

— Je l'ai.

— C'est le document... glisse-le dans ton corsage... Prends dans ma poche le revolver...

— Je l'ai.

— Si Ludovic le poursuit... frappe-le sans remords...

— Que dis-tu, Henri ...

— Ludovic vient de m'assassiner...

— Grand Dieu !

— Il a pris la place et le nom du prince de Schwartz... le fils, qu'il a tué... Il veut garder sa fortune... son titre... Il est Allemand de cœur et de sang... C'est bien le fils de Schwartz...

Hélène, horrifiée, pâle de stupeur, écoutait, agenouillée, incapable de faire un geste, comme paralysée.

— Le prince de Schwartz, affirme Henri, c'est Ludovic... traître à la France, traître à ses amis... Qu'il soit maudit !

Hélène, frappée au cœur, baissa lentement la tête.

— Ludovic, infâme ! gémit-elle.

— Oui, infâme plus que tu ne crois... car en me frappant il a juré de tuer mes complices. Mes complices, c'est toi, Hélène ! Punis-le ! Rentre vite en France et ce document rendu, ne vis que pour venger ton frère... pour punir la misérable. Jure, Hélène, que tu ne lui feras pas grâce... que tu le tueras...

Hélène, livide, étendit le bras :

— Je le jure ! dit-elle.

(A suivre).